

Charte de commissions et de frais administratifs

Commissions | Internet

cebl.vmbi.ca

(Effectif le 10 juillet 2023)

Commissions

Commissions pour les transactions effectuées par Internet

TRANSACTIONS SUR ACTIONS ^{1 2} (CAD ET USD)
9,95 \$
TRANSACTIONS SUR OPTIONS ^{1 2 3} (CAD ET USD)
9,95 \$ + 1,25 \$ / contrat
OBLIGATIONS COTÉES EN BOURSE
20 % de réduction sur la commission téléphonique
REVENU FIXE
1,00 \$ par 1 000,00 \$ de valeur nominale ⁶ (un minimum de 25,00 \$ et un maximum de 250,00 \$ s'applique)*.
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ^{4 5}
Achat / Rachat / Transfert
9,95 \$

1. Une commission régulière s'applique sur une base quotidienne pour les ordres partiels.
2. Les commissions sur les opérations américaines sont exprimées en dollars US.
3. Les levées et les assignations d'options : commissions normalement prélevées sur les transactions effectuées par téléphone.
4. Un minimum de 1 000,00 \$ d'investissement est exigé pour les transactions initiales et subséquentes de fonds.
5. Des frais additionnels pourraient être facturés par les familles de fonds. Consulter le prospectus.
6. S'applique seulement aux transactions d'obligations réalisées sur les marchés secondaires.

Taux d'intérêt*

SOLDES CRÉDITEURS	
Comptes marge ou comptant (CAD)	
Solde	Taux préférentiel (TP) / Taux de base (TB) - %
0 \$ - 24 999 \$	TP - 5,45 %
25 000 \$ - 49 999 \$	TP - 3,95 %
50 000 \$ - 99 999 \$	TP - 3,75 %
100 000 \$ et plus	TP - 2,40 %
Comptes marge ou comptant (USD)	
Tous les soldes	TB - 4,00 %
Comptes enregistrés	
Tous les soldes (CAD)	TP - 3,25 %
Tous les soldes (USD)	TB - 4,75 %

SOLDES DÉBITEURS	
Compte comptant (CAD et USD)	
Solde	Taux préférentiel (TP) / Taux de base (TB) + %
Tous les soldes	TP / TB + 15,00 %
Comptes marge (CAD et USD)	
Moins de 100 000 \$	TP / TB + 1,00 %
100 000 \$ - 499 999 \$	TP / TB + 0,25 %
500 000 \$ et plus	TP / TB
Comptes enregistrés (CAD and USD)	
Tous les soldes	TP / TB + 15,00 %

* Le calcul de l'intérêt s'effectue selon le solde quotidien, sur une base mensuelle (du 25 au 24 du mois suivant) et est imputé au compte en date du 25 de chaque mois. L'intérêt est versé lorsqu'il est égal ou supérieur à 5,00 \$ (1 cent et plus pour les comptes enregistrés) L'intérêt est chargé lorsqu'il est égal ou supérieur à 3,00 \$ (1,00 \$ et plus pour les comptes marges).

Renseignements

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 620 Montréal (Québec) H3G 0E8

Téléphone : 514 908-2528
Sans frais : 1 877 908-2528

Télécopieur : 514 284-9772
Courriel : cebl@vmbi.ca



UNE DIVISION DE VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Charte de commissions et de frais administratifs

Commissions | Téléphone

cebl.vmbi.ca

Commissions

Commissions pour les transactions effectuées par téléphone

(Effectif le 10 juillet 2023)

TRANSACTIONS SUR ACTIONS ^{1 2} (CAD) *	
Cours de l'action	Commission
0 ¢ – 24,5 ¢	2,50 %
25 ¢ – 1,00 \$	35,00 \$ + ½ ¢ / action
1,01 \$ – 2,00 \$	35,00 \$ + 2 ¢ / action
2,01 \$ – 5,00 \$	35,00 \$ + 3 ¢ / action
5,01 \$ – 10,00 \$	35,00 \$ + 4 ¢ / action
10,01 \$ – 20,00 \$	35,00 \$ + 5 ¢ / action
20,01 \$ et plus	35,00 \$ + 6 ¢ / action

* Minimum de 43,00 \$, maximum de 250,00 \$. Une commission de 43,00 \$ est prélevée pour les transactions de moins de 2 000,00 \$.

TRANSACTIONS SUR ACTIONS ^{1 2} (USD) *	
Cours de l'action	Commission
0 ¢ – 24,5 ¢	2,50 %
25 ¢ – 1,00 \$	38,00 \$ + 2 ¢ / action
1,01 \$ – 2,00 \$	38,00 \$ + 3 ¢ / action
2,01 \$ – 5,00 \$	38,00 \$ + 4 ¢ / action
5,01 \$ – 10,00 \$	38,00 \$ + 5 ¢ / action
10,01 \$ – 20,00 \$	38,00 \$ + 6 ¢ / action
20,01 \$ et plus	38,00 \$ + 7 ¢ / action

* Minimum de 43,00 \$, maximum de 250,00 \$. Une commission de 43,00 \$ est prélevée pour les transactions de moins de 2 000,00 \$.

TRANSACTIONS SUR OPTIONS ^{1 2 3} (CAD et USD) *	
Cours de l'option	Commission
0 ¢ – 2,00 \$	35,00 \$ + 1,50 \$ / contrat
2,01 \$ – 3,00 \$	35,00 \$ + 2,00 \$ / contrat
3,01 \$ – 4,00 \$	35,00 \$ + 2,50 \$ / contrat
4,01 \$ – 5,00 \$	35,00 \$ + 3,00 \$ / contrat
5,01 \$ et plus	35,00 \$ + 3,50 \$ / contrat

* Minimum de 43,00 \$.

OBLIGATIONS COTÉES EN BOURSE
40,00 \$ + 3,00 \$ par 1 000,00 \$ de valeur nominale

REVENU FIXE
1,00 \$ par 1 000,00 \$ de valeur nominale ⁶ . (Un minimum de 25,00 \$ et un maximum de 250,00 \$ s'applique) + 50,00 \$*.

* Le prix et le rendement affichés incluent la commission.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ^{4 5}	
Achat / Rachat / Transfert	43,00 \$

MÉTAUX PRÉCIEUX	
Moins de 100 000 \$	1 % / min 250 \$
100 000 \$ et plus	0,75 % / min 250 \$

- 1 Une commission régulière s'applique sur une base quotidienne pour les ordres partiels.
- 2 Les commissions sur les opérations américaines sont exprimées en dollars US.
- 3 Les levées et les assignments d'options : commissions standards normalement prélevées sur actions.
- 4 Un minimum de 1 000,00 \$ d'investissement est exigé pour les transactions initiales et subséquentes de fonds.
- 5 Des frais additionnels pourraient être facturés par les familles de fonds. Consultez le prospectus.
- 6 S'applique seulement aux transactions d'obligations réalisées sur les marchés secondaires.

Taux d'intérêt*

SOLDES CRÉDITEURS	
Comptes marge ou comptant (CAD)	
Solde	Taux préférentiel (TP) / Taux de base (TB) - %
0 \$ – 24 999 \$	TP – 5,45 %
25 000 \$ – 49 999 \$	TP – 3,95 %
50 000 \$ – 99 999 \$	TP – 3,75 %
100 000 \$ et plus	TP – 2,40 %
Comptes marge ou comptant (USD)	
Tous les soldes	TB – 4,00 %
Comptes enregistrés	
Tous les soldes (CAD)	TP – 3,25 %
Tous les soldes (USD)	TB – 4,75 %

SOLDES DÉBITEURS	
Compte comptant (CAD et USD)	
Solde	Taux préférentiel (TP) / Taux de base (TB) + %
Tous les soldes	TP / TB + 15,00 %
Comptes marge (CAD et USD)	
Moins de 100 000 \$	TP / TB + 1,00 %
100 000 \$ - 499 999 \$	TP / TB + 0,25 %
500 000 \$ et plus	TP / TB
Comptes enregistrés (CAD et USD)	
Tous les soldes	TP / TB + 15 %

* Le calcul de l'intérêt s'effectue selon le solde quotidien, sur une base mensuelle (du 25 au 24 du mois suivant) et est imputé au compte en date du 25 de chaque mois. L'intérêt est versé lorsqu'il est égal ou supérieur à 5,00 \$ (1 cent et plus pour les comptes enregistrés) L'intérêt est chargé lorsqu'il est égal ou supérieur à 3,00 \$ (1,00 \$ et plus pour les comptes marges).

Renseignements

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 620 Montréal (Québec) H3G 0E8

Téléphone : 514 908-2528
Sans frais : 1 877 908-2528

Télécopieur : 514 284-9772
Courriel : cebl@vmbi.ca



UNE DIVISION DE VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE

Charte de commissions et de frais administratifs

Taux d'intérêt

cebl.vmbi.ca

Frais administratifs ^{1 2}

(Effectif le 10 juillet 2023)

FRAIS DE GESTION	
Comptes non enregistrés ^{3 4}	30,00 \$ / trimestre
Gratuit si une des conditions suivantes s'applique : ⁵	
<ul style="list-style-type: none"> Le compte est ouvert depuis moins de 180 jours; Trois (3) transactions donnant droit à une commission ⁶ ont été effectuées (tous les comptes) au cours des 6 derniers mois; La valeur totale des comptes non enregistrés (CAD et USD) est de 15 000,00 \$ ou plus; Un compte CELI, REER, CRI, FERR ou FRV est détenu. 	
Comptes CELI ^{7 9}	50,00 \$ / an
Gratuit si une des conditions suivantes s'applique :	
<ul style="list-style-type: none"> Deux (2) transactions donnant droit à une commission ⁶ ont été effectuées dans le CELI au cours des 12 derniers mois; La valeur des actifs de tous les comptes est de 100 000,00 \$ ou plus. 	
Comptes – Régimes enregistrés ⁹	
REER/CRI (0 \$ si solde plus de 25 000,00 \$) ⁷	100,00 \$ / an
REER/CRI (deuxième compte)	0 \$ / an
FERR/FRV ¹⁰ (Couvrent les retraits présélectionnés)	100,00 \$ / an
FERR/FRV (deuxième compte)	0 \$ / an
REEE ¹⁰	50,00 \$ / an

AUTRES FRAIS	
Transfert de compte	150,00 \$
Retrait – Régime enregistré ¹¹	
Total	100,00 \$
Partiel	50,00 \$
Retrait CELI (Deux retraits gratuits par année civile) ⁸	20,00 \$
Dépôt (réception) de certificat	130,00 \$ / min (Varie selon l'agent de transfert)
Immatriculation (livraison) de certificat ¹²	130,00 \$
Dépôt de titre avec restrictions	130,00 \$ (+frais de l'agent de transfert)
Règlement de succession ¹²	200,00 \$
Réception contre paiement	50,00 \$
Compte envoyé au curateur	100,00 \$
Réception CDS	50,00 \$
Entreposage Or ¹³	0,12 \$ / once / mois
Entreposage Argent ¹³	0,012 \$ / once / mois
Vente liquidative ¹⁶	20,00 \$

AUTRES FRAIS (suite)	
Demande de chèque	10,00 \$
Chèque ou prélèvement rejeté	50,00 \$
Transfert bancaire (Wire)	
Amérique du Nord	35,00 \$
Autres	50,00 \$
Rapport sur gains/pertes en capital (Document informatif sur demande) ¹⁴	50,00 \$
Frais de recherche (min. 1 h)	40,00 \$ / heure
Transactions croisées	75,00 \$
Donation de titres entre les membres de la même famille	50,00 \$
Don caritatif (Max 150,00\$ / transaction)	75,00 \$ / position
Duplicata (tout document)	25,00 \$ + 5,00 \$ / duplicata supplémentaire
Duplicata automatique à une tierce adresse ¹⁰	25,00 \$ / an
Communication avec les propriétaires véritables (frais d'opposition)	12,00 \$ / trimestre
Relevés clients et avis d'exécution ¹⁵ avec accès Internet	
Livraison électronique	Gratuit
Livraison postale	25,00 \$ / an + 5,00 \$ / avis d'exécution
Relevés clients et avis d'exécution sans accès Internet	
	Gratuit
Désimmobilisation d'un CRI/FRV	150,00 \$

ACRONYMES	
REER	Régime enregistré d'épargne-retraite
CRI	Compte de retraite immobilisé
FERR	Fonds enregistré de revenu de retraite
FRV	Fonds de revenu viager
CELI	Compte d'épargne libre d'impôt
REEE	Régime enregistré d'épargne-études
RAP	Régime d'accès à la propriété
REEP	Régime d'encouragement à l'éducation permanente

- 1 Québec – TPS et TVQ en sus.
- 2 Hors Québec – TPS en sus.
- 3 Comptes non enregistrés : comptes autres que CELI, REEE, REER, CRI, FERR, FRV.
- 4 Les frais sont imputés au compte au début du mois suivant chaque trimestre civil.
- 5 Les conditions doivent s'appliquer le dernier jour du trimestre.
- 6 Transactions donnant droit à une commission : achat et vente d'actions, d'options, de bons de souscription, de droits et d'obligations transigés en Bourse.
- 7 L'évaluation des comptes est faite le 30 septembre et les frais sont imputés au compte au début du mois d'octobre.
- 8 Les frais seront imputés au compte au début du mois suivant le ou les retraits.
- 9 Gratuit si ouvert après le 1^{er} juin.
- 10 Les frais seront imputés au compte le 30 septembre pour l'année civile en cours.
- 11 Incluant le régime d'accès à la propriété (RAP) et le régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).
- 12 Certains frais additionnels peuvent être engagés.
- 13 Les frais sont imputés au compte la dernière journée ouvrable du mois.
- 14 Le relevé client, les avis d'exécution et le sommaire des transactions émis par CEBL sont les seuls documents officiels.
- 15 L'évaluation des comptes est faite le 31 décembre et le frais de 25,00 \$ est imputé au compte au début du mois de janvier. Le frais de 5,00 \$ est imputé au compte le jour suivant les transactions.
- 16 En plus de la commission téléphonique régulière.

Renseignements

1360, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 620 Montréal (Québec) H3G 0E8

Téléphone : 514 908-2528
Sans frais : 1 877 908-2528

Télécopieur : 514 284-9772
Courriel : cebl@vmbi.ca



UNE DIVISION DE VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE